

Dans ce numéro



Conseil municipal :  
ordre du jour du 24 mars



Boisragon :  
consignes de circulation



Inscriptions à la  
Maternelle

## La carte scolaire 2011-2012

Depuis quelques années, au mois de mars, les communes du département sont dans l'attente des précisions de l'Education Nationale quant aux contours de la carte scolaire. Par l'intermédiaire de l'Inspection Académique (IA) le tableau provisoire, dressé à l'issue du groupe de travail « école », sera diffusé aux écoles concernées et aux mairies d'ici le 30 mars 2011.

Pour la troisième année consécutive, la Commune de LA CRECHE ne sera pas épargnée : dans la ligne de mire de l'IA, les écoles élémentaires François Belin de Chavagné et François Airault du centre Bourg et la Maternelle. Ces trois écoles sont concernées par des fermetures de classes. La plus spectaculaire demeure celle de Chavagné. Actuellement avec 3 classes, François Belin passerait à 2 à la rentrée de septembre prochain.

Aussi, pour lui permettre de maintenir le nombre de ses classes et devant notre volonté de conserver des écoles attractives, l'IA a fait des propositions à la Municipalité.

Comme pour tous les projets scolaires envisagés, la Mairie concerta d'abord les équipes pédagogiques et les associations de parents d'élèves. A cette réunion de concertation la Mairie a donc suggéré, pour la rentrée prochaine, le transfert des enfants de Grande Section domiciliés à Chavagné à l'école François Belin.

Avec de nouvelles inscriptions, les effectifs de cette école atteindront les 60 élèves ce qui lui permettrait de conserver ses 3 classes.

Cette proposition a entraîné de vives réactions de la part des Associations de parents d'élèves du Bourg qui craignent :

- de sacrifier une école au profit d'une autre,
- de créer des inégalités de conditions d'enseignement entre les enfants d'une même commune,
- et d'enfreindre les principes d'égalité de l'école publique.

Notre proposition est faite pour **maintenir en place toutes les écoles de la Commune de LA CRECHE et en particulier leur attractivité.**

Notre proposition vise uniquement à protéger l'école de Chavagné tout en maintenant celle du Bourg. La Maternelle au bourg restera en état : Petite Section, Moyenne Section et Grande Section (PS, MS et GS).

Seuls les enfants nés en 2006 et résidant à Chavagné feront leur rentrée maternelle dans une classe à 2 niveaux GS/CP à l'école élémentaire François Belin.

La Municipalité a toujours soutenu ses écoles dans leurs projets. Chaque année la Mairie verse une subvention à ses 4 écoles (55 €/élève de la maternelle et 75 €/élève du primaire), achète les manuels et fournitures scolaires (40 €/maternelle et 70 €/primaire). Tout est fait pour permettre aux enseignants de dispenser les cours dans de bonnes conditions.

Chaque école de LA CRECHE dispose d'une cantine et d'un accueil périscolaire.

Aujourd'hui la Municipalité met tout ce qui est en son pouvoir légalement pour conserver ses écoles de proximités. **(Bourg, Boisragon et Chavagné). RESTONS VIGILANTS ET TOUS UNIS POUR LES ECOLES CRECHOISES.**

C. BAROAN

## Un été riche en manifestations

Dès le mois de juin, nous nous retrouverons aux « Fêtes de la Musique », celle du 15 juin, au village de Boisragon et celle du 18 à l'Hélianthe. Juillet verra sa traditionnelle Fête Nationale organisée au stade Groussard avec ses diverses animations. Quelques jours plus tard, le dimanche 17, Contes en Chemins accueillera son invité, le québécois Bob Bourdon. Pendant 3 semaines, avec le Chantier International de jeunes, vous pourrez aller à leur rencontre sur leur lieu d'intervention (les venelles de Chavagné) et découvrir avec eux les cultures de plusieurs continents.

Cette année, retour des Eurochestreries, à l'Hélianthe, le vendredi 19 août, avec un Chœur de Kiev, composé de jeunes interprètes âgés de 15 à 25 ans.

Les jeunes ne sont pas oubliés. Il est proposé aux adolescents, pendant les mois d'été, des animations au Rapido, à Champcornu, leur point de ralliement. Pour les plus jeunes, la Communauté de Communes organise de nombreuses activités au Centre de Loisirs de Champcornu.

A. MARCHAIS - O. PROUST

### OFFRES D'EMPLOI

**Pour le CINÉMA** - La Commune de La Crèche recherche un projectionniste (H-F) pour assurer la diffusion des films les vendredi, samedi en soirée, le dimanche après-midi, puis une semaine sur deux le jeudi en soirée et le dimanche en fin d'après-midi.

**Pour le RAPIDO** - La Commune de La Crèche recherche un animateur (H-F) pour assurer les animations d'été destinées aux adolescents.

*Toute candidature, accompagnée d'un curriculum vitae, sera à transmettre le plus rapidement possible à :*

Mairie de La Crèche, 97 avenue de Paris, 79260 LA CRECHE  
Tél : 05.49.25.50.54 - Fax : 05.49.05.33.04 - email : la.creche@wanadoo.fr

**LISTE UN « NOUVEL ELAN POUR LA CRECHE »  
SPECIAL BUDGET (PARTIE 1)**

Ci-dessous notre déclaration au Conseil Municipal lors de sa séance du 1<sup>er</sup> mars 2011 à propos du compte administratif 2010 de la Commune :

« Nous constatons aujourd'hui avec satisfaction l'encaissement des 145 000 € de subventions d'investissement liées aux travaux réalisés et payés en 2008.

Pour poursuivre dans les recettes d'investissement, nous notons également une baisse du recours à l'emprunt : 150 000 € en 2010 contre 300 000 € en 2009. La dette communale, qui reste à un niveau élevé, est ramenée à 6,4 M€ contre 6,7 en 2009.

Si vous parvenez aujourd'hui à enregistrer un déficit de la section d'investissement de 116 624 € contre un déficit de 707 714 en 2008, c'est tout simplement parce qu'il faut remonter quelques années en arrière pour retrouver un niveau d'investissement aussi bas que celui de ces deux dernières années.

En 2010, les dépenses d'équipement se sont élevées à 827 624 € bien loin de vos prévisions estimées à 1 426 129 € puisque vous n'obtenez un taux de réalisation de seulement 58 %. Et sur ces 800 000 € réalisés près de 550 000 € correspondent aux restes à réaliser de l'année 2009.

En fonctionnement, si les recettes de gestion courante ont augmenté de 223 000 €, dont près de 140 000 € au seul titre des contributions directes, vos dépenses à caractère général ont baissé de 15 000 € par rapport à 2009.

Baisse significative des dépenses d'équipement, baisse des charges à caractère général, c'est une réduction du service rendu à la population. Alors que celui-ci est encore loin d'atteindre un niveau satisfaisant. De gros efforts d'investissement sont nécessaires dans de nombreux domaines sans ignorer, comme vous le faites, les travaux réguliers d'entretien du patrimoine (mise en peinture de la signalisation horizontale, entretien des installations d'éclairage public, des espaces verts, enlèvement des graphitis...)

Serait-ce que vous avez décidé de faire une pause afin de réserver les capacités de la commune au financement du projet phare de votre mandat, le complexe sportif ? Nous pensons que cette décision ne vous appartient pas Monsieur le Maire, ni aux élus de votre majorité ici présents. C'est aux Créchois et Créchoises de décider s'ils veulent ou non du complexe sportif. Ce projet a depuis quelques années et aura dans les années à venir beaucoup trop d'impacts sur leur quotidien pour que vous ne le leur demandiez pas leur avis par une consultation directe.

Nous nous abstiendrons sur ce vote.»

**N'OUBLIONS PERSONNE NI AUCUN VILLAGE AUCUN QUARTIER**

On pourrait imaginer le bien-fondé d'une **enquête pour expropriation** dès lors que la commune n'est propriétaire d'aucun autre terrain compatible. Or, ce n'est pas le cas.

En mairie, quand vous lirez dans le dossier d'enquête, « les solutions évincées », vous devrez avoir en tête ce que les auteurs avaient dans la leur : On va faire une grande opération, bien visible de partout, « un espace signal proposant un accueil visuel »(page 46) bref, une opération de prestige. (Mais nos associations sportives n'ont pas besoin d'être vues de partout !)

\* A partir de là, tous les moyens sont bons pour exclure « les [deux autres]sites qui ont la capacité d'accueillir un complexe sportif d'envergure. » (page 45)

Examinons d'abord le secteur de Champcornu (p.29) 9,9 ha, propriété de la commune- Réserve foncière.

--Une partie en zone inondable ? Tout dépend de la localisation exacte des implantations.

--Un fort dénivelé ? Ah, nous sommes bien des gens de plaine. Voilà qui ne ferait pas peur aux élus alpins ou pyrénéens.

--Des accès à redimensionner ? (p.35) Gageons que le coût sera moindre que « la restructuration de la voirie[impliquant] un coût important », mais non chiffré, aux Grdes Coites.(p.44)

(Suite sur le Spécial Budget.)

**CARNET**



**Naissances**

18 février : Nawel Biagioni, 8 impasse de Rocan  
18 février : Angeline Pain, 7 rue Louis Vien  
6 mars : Axel Javelot, 15 impasse de la Dornée de Mélusine  
10 mars : Paul Bizard, 3 chemin de la Chauvelle  
10 mars : Victor George, 19 rue Camille Naudin



**Décès**

10 février : Fernande Durand, rue des Fauvettes  
13 février : Eugène Bonneau, rue des Fauvettes  
21 février : Marie-Claude Boutin, 35 rue des Lilas

**INFORMATIONS PRATIQUES**



**Info Syndicat Mixte à la Carte**

Depuis plusieurs mois, le SMC cherche à promouvoir la réutilisation, à l'échelle locale, des déchets végétaux produits par les particuliers, les professionnels et les collectivités locales.

En effet, ce sont, chaque année, environ 7 000 tonnes qui sont collectées en déchetteries. Ces déchets végétaux pourraient cependant être facilement utilisés au jardin.

Pour cela, le SMC vient de lancer sur son site internet une bourse d'échanges de déchets verts de manière à impliquer davantage les habitants désireux de réutiliser cette matière organique si précieuse au plus près de la source...

L'objectif de cette bourse d'échange est de mettre en relation directe les personnes productrices de « déchets verts » qui ont pour habitude de les apporter en déchetterie, et les personnes désireux récupérer des feuilles ou des branches pour alimenter leur composteur, pailler leur potager, leurs parterres, leurs allées... à l'échelle locale !

Pour consulter cette bourse d'échange, rendez-vous sur [www.smc79.fr](http://www.smc79.fr)

Après avoir cliqué sur le lien « BOURSE D'ECHANGE DECHETS VERTS » sur la page d'accueil, vous accédez à un formulaire qui permet de rechercher ou de donner des déchets verts (branchages ou feuilles).

Toutes les annonces sont consultables gratuitement. Il est précisé la variété (feuillus, résineux, fruitiers...), le volume, la commune. En cliquant sur « REpondre », vous pouvez écrire par messagerie à votre interlocuteur pour indiquer votre intérêt, lui demander ses coordonnées ou plus de renseignements.

Vous pouvez également créer une annonce, il vous sera alors demandé de vous inscrire. L'accès à cette bourse d'échange est entièrement gratuit.

**Attention Arnaque !**

On vous propose par téléphone des travaux pour améliorer les liaisons Télévision Numérique Terrestre (TNT) en relation avec la Mairie... Attention. La Mairie ne financera aucun travail de ce type et ne recommande aucune entreprise à qui que ce soit. Les visites à domicile peuvent être l'occasion d'un état des lieux avant cambriolage. Soyez vigilants. Tout rendez-vous ou contact suspect peut être signalé à la Gendarmerie.

**Un nouveau service**

L'onglerie « Digi'ongles » vous propose différentes prestations : french permanente, manucure, beauté des pieds, bain de paraffine, bijoux d'ongles, piercing.

52 avenue de Paris La Crèche - 05 49 16 12 64

**LES TEMPS FORTS DU MOIS**

- Le samedi 5 mars, à la salle Clouzot, un compositeur-interprète créchois, entouré de 3 autres musiciens, a enchanté un public amateur de jazz. Une excellente soirée à renouveler.
- Les 12 et 13 mars, l'équipe culturelle de la municipalité a permis à un grand nombre d'artistes amateurs d'exposer leurs œuvres à la fois originales et variées. Coup de chapeau à « Nos artistes ont du talent ».

- **Budget-Finances** : • Adoption du budget primitif annexe assainissement. • Demande de subvention au titre de la DETR. • Participation pour non réalisation d'aires de stationnement.
- **Personnel** : • Plan de formation 2011-2013. • Diminution du temps de travail.
- **Bâtiment-Urbanisme** : • Création d'un nouveau cimetière : choix d'un emplacement. • Acquisition de parcelles. • Lotissement « Le Domaine de Marsac », transfert des équipements communs, autorisation de signer l'acte notarié.
- **Voirie** : • Travaux voirie, approbation du DCE et modalités de consultation.
- **Environnement** : • Conseil Général : Randonnées les trois Vallées, adoption du protocole d'entretien, Randonnée en Val de Sèvre et inscriptions de chemins au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnées (PDIPR), adoption du protocole d'entretien.
- **Jeunesse** : • Animations d'été destinées aux adolescents : création d'un poste pour besoin saisonnier, mise à disposition du foyer ados, autorisation de signer la convention. • Bourse au permis de conduire, action communale session 2011. • Bourse au permis de conduire, action de la Mission Locale Sud Deux-Sèvres, convention relative aux périodes en milieux professionnels.
- **Informations et questions diverses.**

## La processionnaire du pin

Insecte ravageur qui appartient à l'ordre des lépidoptères, il est présent sur le pin noir d'Autriche, le pin laricio, le pin maritime, le pin sylvestre, le pin d'Alep, les cèdres, les douglas et les mélèzes.

Papillons nocturnes, les adultes émergent au cours de l'été. Ils pondent 250 à 350 œufs de mi-juin à mi-août à la base des aiguilles. L'éclosion des œufs a lieu à partir de la mi-août. Les chenilles ont une tête noire avec une pilosité roussâtre. Elles vivent en colonie, en mars-avril, elles quittent le nid sous forme de processions qui peuvent s'étendre de 0,5 m à 10 m pour aller se nymphoser sur le sol.

Les chenilles consomment des aiguilles. Dès les premiers froids, elles tissent un nid d'hiver définitif. C'est à ce stade que les chenilles sortent la nuit des nids pour se nourrir. Une chenille consomme 2 kg de poids sec en aiguilles.

**Si les chenilles ne sont pas éliminées, les arbres meurent.**

L'élimination des nids à l'aide d'un sécateur ou d'un écheloir par temps calme et froid permet de limiter les populations. Les nids doivent être brûlés. Cette technique impose des protections individuelles.

**Évitez tout contact direct avec les chenilles.**

La chenille processionnaire possède des poils urticants qui, en cas de contact direct, peuvent être dangereux et provoquer chez l'homme et l'animal des réactions allergiques.

Attention aux enfants et animaux domestiques jouant dans les parcs contaminés par ces chenilles. Les agents d'entretien doivent, eux aussi, être très vigilants lors de passages de tondeuses sur les pelouses des espaces verts contaminés.

Au cours du mois de mars, le personnel communal a procédé à l'élimination des chenilles processionnaires sur les arbres appartenant à la commune. Nous recommandons aux propriétaires d'agir de même sur leurs arbres contaminés.

Document consultable sur le site :

[draaf.poitou-charentes.agriculture.gouv.fr](http://draaf.poitou-charentes.agriculture.gouv.fr)

Document rédigé par FREDON POITOU-CHARENTES

## Allée du clos des Etrées - chemin de Vaurousse

Ces deux voies de circulation sont reliées par un chemin sans nom, très pentu, où circulent quelques véhicules légers et les poids lourds du SMC. Compte tenu des détériorations générées et de son profil, ce chemin sera transformé en impasse.

Un bloc d'enrochement sera déposé en son milieu et les accès aux propriétés (jardins, terrains en friches) se feront en provenance du chemin de Drahé et l'allée du Clos des Etrées pour la partie haute et par le chemin de Vaurousse pour la partie basse. Une signalisation verticale sera mise en place.

## Risques Majeurs : Plan Canicule

Au cours du printemps 2010, chaque foyer créchois a reçu, dans sa boîte aux lettres, l'édition 2010 du Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM).

Au cours de l'été 2010 la DDCSPP a adressé à la Mairie des fiches conseils destinées aux organisateurs de manifestations, aux responsables d'infrastructures et aux sportifs. Ces fiches conseils seront transmises à leurs destinataires.

Vous trouverez, en encart dans ce Mensuel une fiche conseil à insérer dans le DICRIM, à la suite de la page 23.

## RAM

Animations pour le mois d'avril

### Azay le brûlé

• Pour les petits

• Pour les grands

5	« Jeux de pieds »	Détente et relaxation
12	« La malle » de sacs	« Ça roule »

### François

• Pour les petits

• Pour les grands

7	« La malle » des sons	« La malle » des sons
---	-----------------------	-----------------------

### La Crèche

• Pour les petits

• Pour les grands

14	« La malle » des sons	« Ça roule »
----	-----------------------	--------------

Animation, le 11 avril, à 20h à Ribambelle, « Les soins du tout-petit ».

## Changement d'habitudes à Boisragon

Le chantier de construction de la salle de quartier et d'accueil périscolaire de Boisragon a commencé.

Jusqu'à la fin de l'année scolaire et peut-être jusqu'à fin septembre 2011, les mesures de sécurité décidées lors de la réunion du 10 mars 2011 avec les enseignants et les représentants des parents d'élèves sont les suivantes :

- Le bus de ramassage scolaire stationne rue Albert Charrier devant l'école 5 mn le matin pour déposer les enfants entre 8h45 et 8h50 et 5 mn le soir entre 16h20 et 16h25 pour leur embarquement.
- Un marquage au sol provisoire a été réalisé à cet effet, nous comptons vivement sur le **respect de cet emplacement** par les parents d'élèves pour que ces mesures contribuent à la pleine réussite du déroulement de ce chantier.
- L'accès pour tous les élèves se fait par la cour devant l'école où l'accueil par les enseignants est assuré de 8 h 35 à 8 h 45.
- Les porte-vélos y sont également transférés provisoirement.
- Les parents pourront se stationner le temps de déposer les enfants sur la placette derrière l'arrêt de bus et rue Albert Charrier **sans gêner l'arrivée et le départ du bus.**

## Inscriptions à la Maternelle

Les inscriptions concernent les enfants nés en 2008 et les nouveaux arrivants.

Elles se déroulent en 2 étapes :

- Inscription en Mairie, aux jours et heures d'ouverture en apportant le livret de famille et un justificatif de domicile. La Mairie délivrera un certificat d'inscription.
- Admission à l'École Maternelle auprès de la Directrice :
  - Jeudi 5 mai de 14h à 18h30
  - Vendredi 6 mai de 16h30 à 18h30
  - Lundi 9 mai de 16h30 à 18h30
  - Mardi 10 mai 16h30 à 18h30
  - Mercredi 11 mai de 9h à 12h
  - Jeudi 12 mai de 15h à 18h30

**N'oubliez pas d'apporter le certificat d'inscription et le carnet de santé de l'enfant.**

Pour tout renseignement, appeler la Mairie au 05 49 25 50 54 ou l'école au 05 49 25 50 56.

### Vendredi 1<sup>er</sup> avril

à partir de 21h, salle de l'Hélianthe

#### CONCERT POP ROCK

organisé par la municipalité  
et l'Association White Street

### du 2 au 8 avril

à l'Hélianthe

#### 3<sup>ème</sup> FORUM DE PRÉVENTION - SÉCURITÉ ROUTIÈRE

organisé par la municipalité

### Samedi 2 avril

à partir de 12h, aux Pyramides

#### REPAS

organisé par l'Amicale des Ardennais  
en Deux Sèvres

### Dimanche 10 avril

à partir de 15h, salle de l'Hélianthe

#### THÉ DANSANT

organisé par le P'tit Bal Créchois

### Dimanche 29 mai

stade Groussard, de 6h à 19h

#### 16<sup>ème</sup> VIDE GRENIER

de la FNACA



## Bibliothèque municipale

Rue des Ecoles - 79260 LA CRÈCHE - 05 49 05 36 09  
Mail : biblio-la-creche@wanadoo.fr

#### HORAIRES

Mardi	15 h - 18 h 30	Vendredi	15 h - 18 h 30
Mercredi	14 h - 18 h 30	Samedi	9 h 30 - 12 h 30
Jeudi	15 h - 18 h 30		

*Les matinées sont réservées exclusivement aux classes.*

#### Nouveaux CD

- James Blunt : Some kind of trouble.
- Anna Calvi : Rider to the sea.
- Judy Collins : Paradise.
- The Divine Comedy : Bang goes the knighthood.
- Shakira : Sale el sol.
- Angus et Julia Stone : Down the way.
- Strike : The Baseballs.
- Paolo Conte : Nelson.
- Nolwenn Leroy : Bretonne.
- Yordan : Au tour d'Arsène...
- Sexion d'assaut : L'École des points vitaux.
- Angélique Ionatos : Comme un jardin la nuit.

#### Exposition « Promis, juré, on s'écrira » du 1<sup>er</sup> mars au 29 avril 2011 à la bibliothèque, sur le thème de la correspondance.

Dans la continuité de cette exposition, nous voudrions présenter des cartes, lettres et écrits divers assez anciens.

*Pour cela, nous avons besoin de vous!*

Si vous possédez de tels documents, vous pouvez prendre contact avec la bibliothèque de La Crèche. Notre projet serait de les photocopier en couleur, et de les exposer sous la forme d'un livre en relief. *Tout ce que vous avez accumulé au fond de vos tiroirs peut alimenter cette exposition, alors partez à la découverte de vos trésors enfouis, et venez les partager avec nous !*

#### Rencontre avec Anne Simon : un temps fort à la bibliothèque.

Auteur retenu dans la catégorie bande-dessinées de la sélection des Lectures buissonnières, Anne Simon est revenue dans sa commune natale pour une rencontre avec le public le 11 mars dernier. C'est dans une ambiance très sympathique qu'elle a parlé de son métier d'auteur-illustrateur et des ses œuvres (BD adulte et illustrations jeunesse)... dont certaines sont à découvrir à la bibliothèque.

#### Informations associations... Informations associations...

##### Amicale des Ardennais en Deux Sèvres

L'Amicale organise le **samedi 2 avril**,  
à partir de 12h,  
son **REPAS**  
ainsi que sa **JOURNÉE ANNUELLE FESTIVE  
de retrouvailles et de souvenirs**  
aux Pyramides à La Crèche.  
*Renseignements et réservations :*  
Michel Vaudois - 05 49 25 00 44

##### Le P'tit Bal Créchois

L'association organise le **dimanche 10 avril**  
à partir de 15h, salle de l'Hélianthe, un  
**THÉ DANSANT**  
avec l'orchestre Franck Sallé.  
Sans réservation.

##### Club des Aînés

Rappel des dates des principaux rendez-vous :  
**Dimanche 10 avril :**  
**Sortie spectacle** à Secondigny  
**Mercredi 13 avril :**  
**Voyage au Poucton**, la route des sardines  
**Dimanche 29 mai :**  
**Croisière déjeuner sur l'Erdre**  
*Renseignement :* Mme Arcourt au 05 49 25 02 30  
ou Mme Ferru au 05 49 04 39 47

**Venez nombreux,  
conducteurs,  
piétons,  
cyclistes,  
motocyclistes...**

#### UN PROGRAMME VARIÉ

**Nombreux ateliers -**  
Révision possible du code de la route.

*Consultez le programme diffusé dans le mensuel de mars*

